

REGLEMENT INTERIEUR

A lire attentivement et à conserver

Article 1 – Préambule :

Danse41 propose des cours de danse classique, Jazz et de Pilates (prochainement), ils sont dispensés par Véronique Tartreau <https://veroniquetartreau.com/>, diplômée d'État. Un minimum de 2 adhérents présents à chaque cours est indispensable pour qu'il soit assuré.

Le règlement intérieur est consultable et imprimable sur le site :

<https://www.danse41.com/reglement-interieur>

Toute inscription auprès de Danse41 vaut acceptation du règlement intérieur.

Article 2 – Conditions d'inscription :

Les cours sont dispensés à l'année de septembre à juin hors vacances scolaires et jours fériés.

Des stages pourront avoir lieu avec des professeurs invités, les week-ends et jours fériés ou pendant les vacances scolaires.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site <https://www.danse41.com/accueil-inscription> ou bien auprès de Véronique Tartreau professeure de danse.

La validation de l'inscription requiert les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription remplie et signée ;
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ;
- Le règlement de l'adhésion globale, obligatoire ;
- L'autorisation de droit à l'image acceptée ;
- L'autorisation parentale signée ;
- L'acceptation du règlement intérieur.

Article 3 – Paiements :

Tous les cours sont payables d'avance lors de l'inscription.

Le règlement doit s'effectuer par chèque bancaire à l'ordre de Véronique TARTREAU

Ou en espèces.

L'intégralité des chèques est à remettre lors de l'inscription.

Le règlement de l'année scolaire peut s'effectuer en une fois, ou en trois fois (Septembre, Janvier, Avril).

Chaque chèque sera encaissé avant le 10 du mois concerné.

Toute année commencée est intégralement due, sauf cas de force majeure.

Les frais d'adhésion à SalbrisAccueil s'élèvent à 15€ pour les enfants & 30€

à partir de 14 ans et sont à régler à l'inscription.

Paiement des stages : Ils feront l'objet d'une tarification et d'une inscription distincte.

Article 4 – Absence et Présence

Pour la bonne évolution pédagogique de l'élève et du groupe et pour un travail individuel suivi et afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année, il est demandé aux élèves d'assister régulièrement aux cours.

Les parents doivent s'assurer que la professeure est bien présente dans la salle avant le début du cours et respecter l'horaire de fin de cours car l'adhérent n'est sous la responsabilité et l'autorité du professeur que pendant la durée du cours.

Danse 41 ne saurait être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette consigne.

Merci de prévenir le professeur en cas de retard ou d'absence.

Article 5 – Tenues

L'élève doit avoir une tenue confortable et adaptée à la pratique de la discipline à laquelle il est inscrit. Les cheveux doivent être attachés. Les chaussons ne sont pas obligatoires, une paire de chaussettes suffit. Le port de chaussures de ville est interdit dans le studio.

Danse Classique :

Les danseurs /danseuses devront se munir d'un justaucorps, d'une paire de collants roses (Les collants noirs sont acceptés pour les cours ado et adultes) et d'une paire de demi-pointe en toile.

Le chignon est obligatoire et les bijoux ne sont pas acceptés.

Ou, d'un t-shirt près du corps, d'un legging ou collant noir, pieds nus ou en chaussettes.

Jazz :

Les danseurs /danseuses devra se présenter avec une tenue près du corps, pieds nus ou en chaussette, les cheveux attachés et sans bijoux.

Article 6 – Consignes pendant les cours

Les élèves sont tenus d'arriver avant le début des cours pour commencer et finir à l'heure et ce par respect des professeurs et des autres élèves.

Tous les cours se déroulent à huit clos, néanmoins, L'accès pour y assister (parents, familles, amis) est possible.

En cas de perte ou de vol, Danse41 ne pourra être tenu responsable des objets personnels laissés ou oubliés pendant ou après les cours, dans la salle de cours.

Article 7 – Spectacle

Un ou deux spectacles sont organisés tous les ans au mois décembre et/ou juin, La/les dates est/sont communiquées début novembre.

La participation à ce spectacle n'est pas obligatoire, toutefois, dès lors qu'il s'est engagé le danseur doit être assidu : manquer le moins de cours possible et participer aux répétitions. En cas d'absence répétée et dans l'intérêt du groupe, la professeure se réserve le droit d'exclure l'élève du spectacle.

Pour la pérennité de ce spectacle et son bon fonctionnement une participation financière supplémentaire pour les costumes est demandée en début d'année.

Les représentations sont payantes, pour les familles : 2 places offertes par adhésion.

Les élèves ou leurs parents pour les mineurs, s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées.

Certaines répétitions pourront avoir lieu pendant les week-ends, jours fériés, ou vacances scolaires.

Article 8 – Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement, pour les motifs listés ci-dessous, pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit :

- Comportement et agissement entraînant la perturbation des cours
- Attitude et gestes déplacés ou équivoques
- Dégradations des locaux ou du matériel
- Défaut de paiement

La mairie de Salbris met à la disposition de l'association SalbrisAccueil son studio de danse situé à 4 Rue Alphonse Barthélémy 41 300 Salbris (Anciennement salle de danse de Martine Mabilat et salle de boxe)

Seul l'adhérent y est admis pour le cours pour lequel il s'est inscrit. L'adhérent se doit de respecter le règlement intérieur du bâtiment et de tout autre local prêté par la municipalité.

Des informations sont régulièrement communiquées par voie d'affichage au studio et sur son site internet : <https://www.danse41.com/danse-classique-salbris>.

PLANNING Danse41 2021 / 2022

DÉBUT DES COURS :
MARDI 14 & LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		09H00 - 09H45 EVEIL 4 / 5 ANS		
		10H00 - 11H00 INITIATION 6 / 7 ANS		
		11H15 - 12H15 CLASSIQUE 7 / 9 ANS		
	17H15 - 18H15 CLASSIQUE 10 / 12 ANS			
	18H30 - 19H45 CLASSIQUE + de 13 ANS			
	20H00 - 21H15 Lyrical Jazz ADOS / ADULTES			

Les horaires des cours peuvent être modifiés selon le nombre d'inscriptions.

Véronique Tartreau

Tel : 06 62 64 29 62

contactdanse41@gmail.com

<https://www.danse41.com/danse-classique-salbris>

Tarif Danse41 Salbris 2021-2022

Début Des Cours : Le mardi 14 septembre 2021 et le mercredi 15 septembre 2021

Cours d'éveil - 4/5ans - (durée 45 MNS) Mercredi matin 9h00 à 9h45	244 € (3 X 81 €) *
Cours Initiation - 6/7ans - (durée 45 MNS) Mercredi matin 10h00 à 11h00	274 € (3 x 91 €) *
Cours 1ère année de classique (durée 1 h 00) Mercredi matin 11h15 à 12h15	274 € (3 x 91 €) *
Cours de classique - 10 / 12 ans - (durée 1 h 00) Mardi soir 17h15 à 18h15	279 € (3 x 93 €) *
Cours de classique - + de 13 ans - (durée 1 h 15) Mardi soir 18h30 19h45	316 € (3 x 105 €) *
Cours de Lyrical Jazz - Ados/Adultes - (durée 1 h 30) Mardi soir 20h00 21h30	344 € (3 x 115 €) *

* Adhésion à SalbrisAccueil & la Participation aux costumes de spectacle sont comprise dans le tarif indiqué.

Informations :

- Les inscriptions sont annuelles et toute année commencée est due dans son intégralité.
- Les cours (34 semaines de cours, plus 1 cours supplémentaire de répétition de spectacle)
- Une réduction de 10 % est appliquée sur une 2ème inscription pour 2 membres d'une même famille sur la cotisation la moins chère.
- Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année, votre cotisation sera calculée au prorata.
- L'élève conserve son costume après le spectacle.
- Adhésion à SalbrisAccueil : SalbrisAccueil est l'association qui réserve le studio de danse auprès de la commune de Salbris.

Modalités de règlement :

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de Véronique Tartreau.
 Pour les paiements en 3 fois, les mois d'encaissements sont Septembre / Janvier/ Avril.
 Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : Véronique

Véronique Tartreau

Tel : 06 62 64 29 62

contactdanse41@gmail.com

<https://www.danse41.com/danse-classique-salbris>

Inscription Cours De Danse Salbris 2021/2022

ENFANT :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____ Sexe : _____

Adresse : _____

Cours de danse choisi

Mode de paiement choisi

PARENTS ou responsables légaux :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : ----- Email :-----

☎ Portable : ----- N° de téléphone du travail :-----

En cas d'urgence personne à prévenir :

Nom : _____ Prénom : _____

☎ Portable : _____

Prise de vue :

Autorisez-vous danse41 à utiliser les photos et les prises de vues lors des cours
ou des spectacles dans le seul cadre des activités de l'école. oui non

J'ai lu et accepté les conditions [du règlement intérieur.](#)

À joindre obligatoirement :

Autorisation parentale pour les mineurs

Certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse

Le ou les chèques de paiement.

Signature

À renvoyer par mail à contactdanse41@gmail.com
ou à imprimer et à remettre à Véronique avant le cours

Véronique Tartreau

Tel : 06 62 64 29 62

contactdanse41@gmail.com

<https://www.danse41.com/danse-classique-salbris>



INSCRIPTION COURS DE DANSE SALBRIS 2021/2022

CONSENTEMENT DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Ce formulaire doit être rempli et signé par le père, la mère ou le tuteur, la tutrice de la personne mineure

CONSENTEMENT

Je soussigné, Je soussignée, (père, mère ou tuteur, tutrice)

Nom

Prénom

Adresse postale

Ville

Code postal

Autorise :

Nom de la personne mineure

Prénom de la personne mineure

Signature du père, de la mère ou du titulaire

Date